

**Ambassade  
de l'Etat de Palestine  
au Sénégal  
en Guinée Bissau – Gambie  
et au Cabo Verde**



سفارة  
دولت فلسطين  
لدى السنغال  
غينيا بيساو - غامبيا  
و جزر الأرخبيل  
الصادقة



**Communiqué de Presse**

**La Journée des Prisonniers Palestiniens...Un appel urgent à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités morales et juridiques envers les prisonniers dans les prisons de l'occupation israélienne.**

La question des prisonniers et détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne représente l'une des causes humanitaires et nationales les plus urgentes. Elle incarne un exemple flagrant des politiques répressives de l'occupation, qui violent systématiquement les règles du droit international humanitaire, en particulier les Conventions de Genève, ainsi que le droit international des droits de l'homme.

La Journée du Prisonnier Palestinien a été instaurée le 17 avril 1974 par le Conseil national palestinien, à la suite de la libération du premier prisonnier palestinien, Mahmoud Bakr Higazi, lors d'un échange de prisonniers entre L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et l'occupation israélienne.

Jusqu'au 10 avril 2025, plus de 9 900 Palestiniens sont détenus dans les prisons israéliennes, dont environ 400 enfants, 29 femmes et 51 journalistes. Depuis le 7 octobre 2023, plus de 1 300 enfants et 510 femmes ont été arrêtés. Les données indiquent que les conditions de détention dans ces prisons sont loin de respecter les normes humanitaires, avec une aggravation des mauvais traitements, des tortures physiques et psychologiques, ainsi qu'une négligence médicale délibérée.

Depuis le 7 octobre 2023, 63 prisonniers sont morts en détention, dont 40 originaires de Gaza (300 depuis 1967). Ils sont décédés suite à des tortures, des attaques des gardiens, à l'absence de nourriture correcte et suffisante, d'hygiène et de soins médicaux, ou encore à des blessures subies lors des arrestations.

Dans le cadre des accords de cessez-le-feu entrés en vigueur le 19 janvier 2025, 1 777 prisonniers ont été libérés en plusieurs vagues, dont 80 femmes et 86 enfants. Près de mille d'entre eux sont originaires de Gaza : 216 étaient condamnés à perpétuité et 303 à de longues peines (plus de 20 ans). Tous n'ont pas pu rentrer chez eux : 226 ont été déportés, majoritairement en Égypte, première étape avant d'être transférés vers un autre pays.

Ces hommes, ces femmes, ces enfants, traités pires que des animaux, subissent également des violences sexuelles et des humiliations permanentes, visant à les priver de toute humanité. Cette stratégie se poursuit même après leur mort. Les autorités israéliennes n'ont rendu aux familles palestiniennes que 3 corps sur les 63 prisonniers décédés depuis octobre 2023.

Face à cette tragédie, l'Ambassade de l'État de Palestine au Sénégal appelle instamment les autorités sénégalaises, ainsi que toutes les institutions et organisations de défense des droits de l'homme, à intervenir de toute urgence, sur les plans humanitaire, politique et juridique, pour exiger de la puissance occupante, Israël, la libération de nos prisonniers et la mise en place d'un système de protection en faveur de notre peuple en territoire occupé.

Dakar, le 17 avril 2025.

